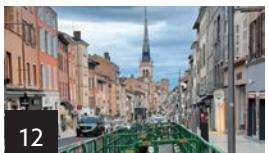


VILLEFRANCHE

MAGAZINE #148

TRIMESTRIEL I HIVER 2024

2025



www.villefranche.net

DU 8 AU 26 MARS 2025

Semaine Littéraire

16^e ÉDITION

THOMAS RAVIER,
MAIRE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

La commune de Villefranche, une boussole qui guide et oriente ses habitants

L'année 2024 s'est terminée avec un niveau d'investissement record, avec pas moins de 24,6 millions d'euros consacrés aux dépenses d'équipement.

C'est une année où vous, les Caladois, avez vu de nombreux grands projets voir le jour ou débuter : la maison Vermorel a ouvert ses portes et accueille déjà de nombreux visiteurs, les travaux à l'école Jean-Macé sont eux-aussi finis et cette école fait figure d'exemple à suivre, la halle Binton a retrouvé ses couleurs d'antan et le Marché couvert est en travaux pour être restauré et retrouver son apparence originelle.

Au-delà de ces travaux et de ces investissements qui constituent nos efforts à court terme, je souhaite évoquer avec vous une réflexion plus générale sur le rôle des communes à l'avenir.

Face à un contexte national et international incertain, les communes françaises sont un gage de stabilité et de proximité, elles constituent un point de repère vers lequel les habitants peuvent se tourner rapidement et auprès desquelles ils trouvent, partout et tout au long de la semaine, un interlocuteur en mesure de les orienter dans leurs démarches.

Il nous faut continuer à tenir ce rôle à l'avenir. La commune est une boussole. Elle est l'interlocuteur vers lequel on se tourne en premier, peu importe le type de démarche que l'on a à faire. C'est notre rôle, c'est une mission de service au public qui nous incombe et que les agents de la ville de Villefranche exercent avec abnégation.

Enfin, je souhaite vous présenter mes vœux pour cette année 2025 comme le veut la tradition. Que cette année vous apporte des bonheurs et des joies, des espérances et des projets.

Que 2025 nous apporte surtout la santé et la volonté de voir notre ville grandir !



Inauguration du groupe scolaire Jean-Macé

Le 19 octobre. Le plus important groupe scolaire sur le territoire caladois comptant aujourd'hui 350 élèves.



Médaille d'argent pour le meilleur magazine municipal des villes françaises de plus de 10 000 habitants.

À l'occasion de la 23^e édition des Trophées de la Communication, notre service Communication a été distingué parmi plus de 570 participants dans plusieurs catégories, par un jury composé de professionnels du secteur.





VILLEFRANCHE & VOUS

Le parking souterrain du Promenoir est ouvert !

L'équipement-phare du projet Promenoir est à présent en service. Il offre 140 places aux usagers dont 9 pour le rechargement électrique et 3 en configuration PMR. Accès des véhicules par la rue Jean-Cottinet. Première heure de stationnement gratuite comme dans les autres parkings souterrains de la ville. Profitez-en !

+ d'infos sur le site internet de la Ville : www.villefranche.net



VILLEFRANCHE

MAGAZINE #148

HIVER 2024

16 le dossier

MARCHÉ COUVERT, UN CHANTIER D'ENVERGURE

06 L'ACTU

- 06 – En images
- 08 – Mise à l'essai de la vidéo-verbalisation
- 10 – Une mutuelle frais médicaux pour tous
- 11 – La data : Plan « 1000 arbres pour Villefranche »

12 TRAVAUX EN VILLE

14 PORTRAIT

Fabrice Popy
Une activité menée à la baguette

23 VILLEFRANCHE... CAPITALE DU BEAUJOLAIS

La gare, locomotive des mobilités interurbaines

26 SI VILLEFRANCHE M'ÉTAIT CONTÉ

Le Beaujolais dans le train de la modernité

28 ASSOCIATIONS

30 TRIBUNES POLITIQUES

31 AGENDA



16



08



15



23



26



Ville de Villefranche-sur-Saône
183, rue de la Paix,
69400 Villefranche-sur-Saône
tél. : 04 74 62 60 00
[@villefranchesursaone officiel
\[www.villefranche.net\]\(http://www.villefranche.net\)](https://www.villefranche.net)

Directeur de la publication :

Thomas Ravier

Rédacteur en chef :

Jean-François Galata

Charge d'édition :

Didier Pré

Ont collaboré à ce numéro :

Romane Lutz, Mohamed Bouterfas,
Hana Ninach, Sophie Raguin,
Jean-Yves Nenert, Marie-France
Balandras, Mickaël Heidmann

Photos :

service Communication

Conception graphique :

Atelier Grève-Viallon

Impression : SIB imprimerie

Tirage : 22500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

Dépot légal : 4^e trimestre 2024





1 Le rucher municipal récompensé

12 octobre

Le Syndicat d'apiculture du Rhône, de la Métropole et de la région lyonnaise a décerné une Médaille de bronze pour le miel qui est récolté depuis 2009 au parc de Haute Claire.

2 École Jean-Macé
19 octobre

La réussite de la refonte, ambitieuse et novatrice, de la plus importante école de Villefranche méritait bien une inauguration.

3 Anniversaire de l'Armistice
11 novembre

Familles, élus, anciens combattants et militaires se sont recueillis en nombre à la mémoire des 520 Caladois morts pour la France durant la Grande Guerre.

4 Fêtes du Beaujolais nouveau
23 novembre

Nouvelle année record pour la Calade en termes d'affluence à cet événement tout à la fois sportif, gustatif et festif !

5 Soirée Champions
28 novembre

Lors de ce rendez-vous annuel, Yves Minne, secrétaire du Racing-Club de Béligny a reçu le trophée Bénévole 2024 pour ses 20 ans au service du club de foot.

6 Soirée des nouveaux arrivants
5 décembre

Une nouvelle fois, les nouveaux habitants ont pu faire connaissance avec leurs élus municipaux ainsi qu'avec les principales associations de Villefranche.

7 1^{re} Fête de la soupe
7 décembre

Les gourmands ont été nombreux à se régaler durant ce moment de convivialité initié sur l'Écoquartier par la Ville, la SERL et leurs partenaires.

8 Littérature et cinéma
avec François Busnel
11 décembre

Carton plein pour cette séance d'Objectif Rencontres ! Le critique littéraire et réalisateur de cinéma a su faire partager son attachement au romancier américain Jim Harrison.

9 Les pères Noël à moto
14 décembre

Pour la 5^e fois, plus 150 pilotes en rouge et blanc de l'association Bycœurs Child Safe / Rhône ont fait briller les yeux des Caladois !







PRÉVENTION

MISE À L'ESSAI DE LA VIDÉO-VERBALISATION

Malgré des effectifs importants, Polices municipale et nationale ne sauraient être présentes en permanence sur tous les secteurs de Villefranche. La vidéo-verbalisation des véhicules est peut-être une solution.

Suite à l'accord de l'Etat, la Ville va tester la vidéo-verbalisation pendant un an sur la rue Nationale, entre la rue de la Sous-préfecture et la porte de Belleville. L'équipement actuel en caméras fournit d'ores et déjà les moyens techniques.

La mesure va cibler les incivilités routières, voire les délits dont sont régulièrement témoins les usagers du centre-ville : passages au feu rouge, stationnement anarchique, circulation de deux-roues sur les trottoirs, voire rodéos urbains. « Par cette possibilité de verbalisation directe, nous voulons lutter contre des

comportements qui peuvent poser de vrais problèmes au quotidien », explique le premier magistrat de la commune, Thomas Ravier. « L'expérimentation débutera en ce début d'année. Elle va nous permettre de mesurer l'efficacité du système. Et du bilan que nous en ferons découlera la suite à donner. » En tout cas, partout où elle est utilisée, la vidéo-verbalisation montre une réelle efficacité préventive en diminuant les nuisances. À suivre.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURISATION DES PASSAGES-PIÉTONS

Très soucieuse de sécurité routière, Villefranche procède actuellement à de nouveaux aménagements urbains. La collectivité intervient notamment sur les passages protégés, sites où survient un tiers des accidents automobiliste/piéton (principales victimes : les enfants). Conformément à la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la Mairie remodèle progressivement ces voies piétonnes par l'interdiction du stationnement automobile 5 mètres avant, en vue d'assurer une bonne visibilité réciproque. 10 sites (voies et carrefours) ont déjà été traités. Et souvent, sur les places libérées : déploiement d'arceaux bicyclettes fournis par la CAVBS.

Date limite fixée par la loi :
31 décembre 2026.



NOTEZ-LE.

À 30 km/h, le dégagement visuel de 5 mètres permet à une voiture de s'arrêter en cas de danger.

BRIGADE DE NUIT

ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE



Dans le cadre de l'engagement municipal en faveur de la sécurité de tous les habitants de Villefranche, la police municipale est présente de jour comme de nuit sur le territoire communal depuis 12 mois.

La mise en place d'une brigade de nuit s'inscrit dans la volonté des élus de renforcer la tranquillité publique et d'assurer une réponse rapide et efficace aux besoins des citoyens, en particulier durant les périodes sensibles de la nuit. Avec cette extension d'horaires, la police municipale peut désormais intervenir plus efficacement pour

prévenir et gérer les troubles à l'ordre public, répondre aux urgences locales et assurer une présence dissuasive en soirée.

Ce renforcement des patrouilles nocturnes est une réponse directe aux attentes exprimées par les habitants et témoigne de la volonté de renforcer le sentiment de sécurité dans tous les quartiers de la ville.

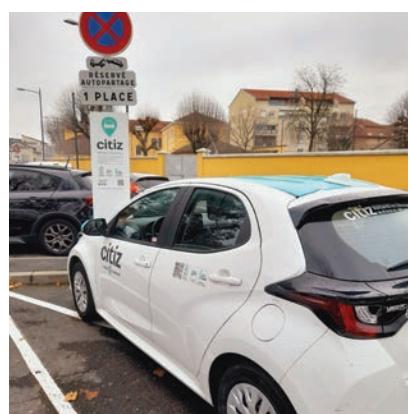
Un exemple qui montre que la Ville reste mobilisée sur cette démarche d'amélioration continue de la sécurité urbaine en étroite collaboration avec les autres forces de sécurité et l'ensemble des acteurs locaux.

CITIZ

2 VOITURES DE PLUS EN AUTOPARTAGE

Proposé localement depuis février 2015, ce système de location automobile piloté par Citiz LPA fait son chemin en Calade. Deux nouvelles stations ont été créées récemment : une à la gare (109 route de Riottier) et une autre 174 rue Roncevaux. Elles s'ajoutent aux deux existantes : gare (Bd Louis-Blanc) et Hôtel de ville (Bd Jean-Jaurès/2 véhicules).

Infos + www.lpa.citiz.coop



FRAIS MÉDICAUX

UNE MUTUELLE SANTÉ POUR TOUS



Pour améliorer l'accès aux soins et renforcer une nouvelle fois le pouvoir d'achat des Caladois⁽¹⁾, la Ville de Villefranche s'est associée à la Région sur l'opération "Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes".

Cette démarche de santé publique lui est apparue comme une évidence. La Commune de Villefranche s'est donc engagée sur la protection de la santé de ses concitoyens par la signature d'une convention avec Radiance mutuelle⁽²⁾. Elle veut proposer aux Caladois une offre de mutuelle à prix négocié, ouverte à tous quel que soit l'âge, sans condition de revenu, sans questionnaire médical, ni délai de carence. Les seniors, les jeunes, les indépendants,

les personnes en situation de précarité sont particulièrement concernés par cette offre de couverture santé qui repose sur un choix de trois niveaux de garantie (Essentiel / Confort / Sérenité) et avec une formule spéciale Etudiants.

Des réunions d'information vont être mises en place prochainement afin de transmettre tous les renseignements pratiques.

L'inscription peut d'ores et déjà s'effectuer en ligne, par téléphone ou directement à l'agence Radiance Mutuelle (629 rue Nationale).

**INFOS + Numéro d'appel : 04 28 00 28 00
site web : www.auvergnerhonealpes.fr**

⁽¹⁾Opération d'achats groupés d'électricité et de gaz via la société Wikipower en février 2024

⁽²⁾Groupe Malakoff Humanis

SANTÉ

PERMANENCES MST

Depuis quelques mois, des permanences gratuites de dépistage anonyme des infections sexuellement transmissibles sont mises en place en centre-ville (locaux du Centre de santé et de prévention).

Organisation :
CeGIDD de l'Hôpital Nord-Ouest et CDHS de Villefranche.

Tous les mardis, 11h30/13h30.
Avec ou sans RV.
37, rue de Villars
04 74 65 02 70.



STATISTIQUES

JEUX ET JOUETS : VILLEFRANCHE AUTOP !

D'après une étude de l'agence Smappen (géomarketing) sortie en décembre, Villefranche serait la ville française de plus de 20 000 hab. la mieux dotée en magasins spécialisés jeux et jouets ! Ses 11 enseignes, de tailles diverses, correspondent à 1 boutique pour 3 274 habitants. Comme un écho au succès du Festival des jeux monté chaque année par le Lions Club.

Sur la base de données SIRENE et INSEE.





Le chiffre

145 000

entrées à la médiathèque (2024).
Record battu !

PRÉCISION

L'article "Le Théâtre sous les feux de la rampe" (Villefranche magazine N° 147) ne mentionnait pas que l'établissement avait été entièrement refait durant les années 1990/1992, ne laissant de l'ancien édifice que la façade maintenue sous forme de décor. C'est à présent chose faite.



PLAN « 1 000 arbres pour Villefranche »

Soucieuse de qualité de vie et de préservation de la biodiversité urbaine, la Municipalité a lancé en septembre 2021 le plan « 1 000 Arbres pour Villefranche ». D'ici à son échéance (fin du mandat : 2026), l'objectif sera certainement dépassé.

OBJECTIFS :

Création d'ilots de fraîcheur, remplacement d'arbres fragilisés, végétalisation d'espaces publics, ornementation sur la voirie...

PRINCIPALES ESSENCES :
chênes, érables, frênes, mûriers, etc. Tous issus de pépinières locales.

5 800
arbres sur
le domaine
public

68
hectares
d'espaces
végétalisés

900
déjà plantés

100
nouvelles
plantations
cet hiver

Exemples d'espaces déjà (re)plantés : parc Simone-Veil, Promenoir, esplanade Ferdinand-Buisson.





École Pierre-Montet

Le chantier d'agrandissement est lancé. L'heure est aux travaux préparatoires : dévoiement de réseaux et désamiantage.

Livraison : été 2026

1

Promenoir

Ouverture du parking souterrain (140 places dont 9 places de rechargement électrique et 3 places PMR).

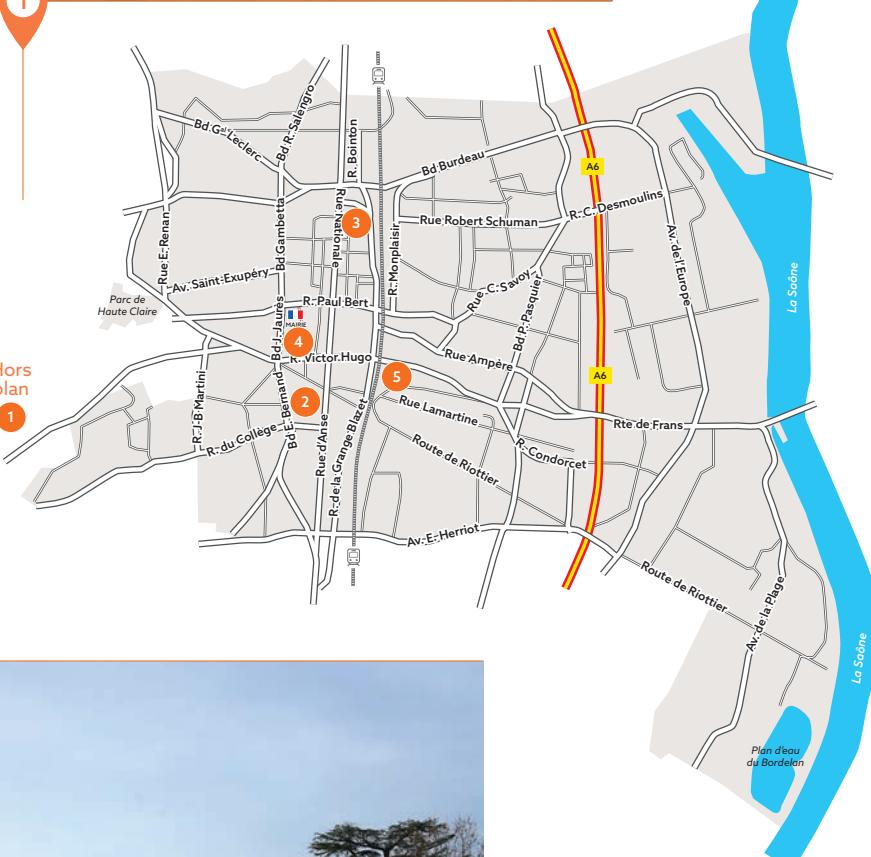
1^{re} heure gratuite.

Accès par la rue Jean-Cottinet

2



Hors plan
1



Plan vélo

51 arceaux fournis par l'Agglo et installés par la Ville sur la commune en 2024 (total : 312). Nouveauté : des abris à vélo ouverts devraient faire leur apparition en 2025 (opération : CAVBS).



3

Rue Nationale

- Renouvellement du réseau gaz par GRDF
De la rue des Fossés à la Porte de Belleville (côté Est).
- Remise en état définitive des deux côtés de la voie
De la rue Paul-Bert à la rue des Fossés.

De février à juin**Hôtel de ville**

Peinture en contraste des premières et des dernières contre-marches du parvis de l'hôtel de ville (accessibilité des ERP à destination des PMR). Fait suite à la pose de mains courantes de chaque côté des marches il y a quelque temps.



4

AGENDA**TRAVAUX RÉALISÉS****Boulodrome de pétanque**

Réfection complète de la couverture.

Rue Paul-Claudel

Tronçon rue Antoine-Martin/rue Rabelais.

Mise en sens unique N/S

Cinéma les 400 Coups

Réfection complète des sanitaires du 1^{er} étage.

Boulevard Gambetta

Tronçon av. Ballofet/Bd Leclerc. Trottoirs refaits en enrobé.

Rue Victor-Hugo

Tronçon rue des Jardiniers/Bd Louis-Blanc.

Trottoir Sud refait en pavés.

En ce mois de janvier

Rue Alsace-Lorraine

Carrefour avec la rue E. Poulet. Mise en accessibilité et création d'une place PMR.

Rue Émile-Zola

Tronçon route de Frans/rue Ampère. Trottoir côté Ouest refait en enrobé.

TRAVAUX EN COURS**Rue de Belleroche**

Raccordement du futur collège Jacques-Chirac (Limas) au réseau de chauffage urbain (Sytraival). Mise en sens unique Ouest-Est. Jusqu'en avril

Place du Promenoir

Mise en place du périmètre de chantier espaces verts/jeux d'enfants (côté Bd Etienne-Bernard).

Début 2025, le parking provisoire (côté rue d'Anse) sera remplacé temporairement par un espace en stabilisé.

Marché couvert

Voir Dossier dans ce numéro.



5

Plus d'infos sur :
www.villefranche.net



Ce néo-Caladois, fils de charcutiers-traiteurs neuvillois, vient de remporter pour la 2^e fois le prix appétissant de la Meilleure baguette du Rhône. Il nous en dit plus sur sa passion de la boulange. Interview entre deux fournées.

FABRICE POPY

Une activité menée à la baguette

Fabrice Popy, qu'est-ce qui vous a motivé à vous orienter sur ce métier ?

Elevé dans le milieu des métiers de bouche, je me suis intéressé à la pâtisserie à l'âge de 16 ans, puis à la boulangerie avec l'acquisition de notre première affaire.

Ici, votre pas-de-porte est plutôt de taille modeste. Cela vous convient-il ?

Tout à fait. Je préfère une petite boutique bien gérée qui tourne bien, à taille humaine. En plus de mon épouse Myriam à la boutique, mon équipe est composée d'une 2^e vendeuse, d'un pâtissier salarié, d'un apprenti en pâtisserie et d'un autre en boulangerie. Ça m'apporte plus de satisfaction qu'avec une grosse structure.

L'engagement de votre conjointe participe de votre réussite ?

Tous les deux, on forme un binôme inséparable qui produit une bonne alchimie depuis 2007. Myriam s'occupe de la gestion de la boutique et de tout l'aspect comptable. En plus, elle amène la bonne humeur au magasin.

Comment se déroulent vos journées de travail ?

Il ne faut pas compter son temps. Dès 3 heures du matin, c'est le démarrage au fournil : division et façonnage du pétrin, cuisson des pains et des viennoiseries. Des opérations répétées plusieurs fois durant la journée qui dure jusqu'à 19h.

On dit que la gourmandise n'est pas un défaut. Êtes-vous les premiers fans de vos créations ?

Je le reconnais ; on est très gourmand tous les deux en sucré comme en salé. Et professionnellement, il est important de goûter.

En quoi vos méthodes artisanales se démarquent-elles de la fabrica- tion industrielle ?

Cela se situe d'abord dans le choix des matières premières, puis dans le temps passé à l'élaboration des produits comme le pain. Ici, tout est fabrication maison. Je travaille beaucoup sur des levains naturels, avec des fermentations plus longues. Il faut aussi veiller aux températures de la pâte, au niveau d'hydratation, au pétrissage... On n'a jamais le même pain tous les jours ; c'est ce que j'aime dans la boulangerie.

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans les concours professionnels ?

C'est mon épouse qui me pousse à me dépasser de la sorte. Déjà, c'est elle qui m'inscrit ; elle ne me laisse pas le choix ! C'est également mon premier juge qui me dit : cela ne va pas, ça ne me plaît pas pour telle ou telle raison... De plus, mon père étant Meilleur Ouvrier de France Charcutier, son exemple m'a donné envie de me lancer dans les concours, me permettant ainsi de me perfectionner.

Qu'est-ce que les compétitions vous apportent ?

D'abord, cela représente un défi personnel.

Cela me permet aussi d'affiner mes produits. Sans parler des échanges avec d'autres professionnels passionnés (Meilleurs Ouvriers de France, champions du monde, formateurs, etc.). Et puis, après, j'apprécie que les clients soient fiers de leur boulanger.

Avez-vous, dans votre activité, une période de prédilection ?

En fait, j'aime bien quand arrivent les fêtes ; on conçoit des produits qui ont une valeur particulière. On se dépasse encore plus que d'habitude car les gens reçoivent. Les clients apprécient de dresser leur table en mettant en valeur les produits de leur artisan aussi bien pour le pain, la pâtisserie, la partie traiteur, etc.

En boulangerie, on remarque à présent des pains spéciaux

Oui, on a une vraie demande là-dessus : les gens sont curieux. Alors, on fait beaucoup déguster au magasin dès qu'il y a une nouveauté.

Et l'inspiration, vous la prenez où ?

Les réseaux, les copains, les bouquins... Il faut s'inspirer de tout. C'est important de voir un peu ce qui se fait et, éventuellement, transcrire à sa sauce. Mon père m'a toujours dit : on ne copie que les meilleurs !

Votre motivation ?

Se faire plaisir et faire plaisir. On a des clients qui nous disent : cela m'a rappelé le goût de mon enfance ! Et là, pour moi, j'ai gagné.

BIOGRAPHIE EXPRESS

1995/2007 : salarié en pâtisserie (dont 18 mois à Kourou/Guyane)
 1997 : 3^e prix au concours du Plus bel œuf de Pâques (Foire de Lyon)
 2007 : création de la première boulangerie-pâtisserie Popy (Lyon 6^e)
 2017 : Médaille de bronze en Coupe de France de la boulangerie
 prix du Meilleur pain au chocolat du Rhône
 2019 : Prix de la Meilleure baguette traditionnelle du Rhône
 2^e prix au concours du Meilleur croissant du Rhône
 Nov. 2022 : installation professionnelle à Villefranche

Prochaine échéance :
 le concours de la
 Meilleure baguette de
 tradition française,
 échelon région AURA
 (printemps 2025).


**Brèves
de concours**

Conception dans son propre laboratoire.
 Trois unités à concevoir et à soumettre.

Eléments techniques :
 baguette entre 45 et 50 cm de long, 250 à 280 g., 5 coups de lame et aguettes non farinées

L'avis du candidat :
 « Nous avons travaillé sur les arômes avec notre levain naturel, et sur l'alvéolage de la mie avec choix de pétrissage adapté pour une mie pas trop serrée. »

Composition du jury :
 Meilleurs Ouvriers de France, Champion du Monde de la Boulangerie 2024, professeurs de CFA, lauréat de l'an dernier et consommateurs.



**Le marché couvert**Label Patrimoine du XX^e siècle (2003)

Inscrit en totalité au titre des Monuments historiques (2021)

Marché couvert, un chantier d'envergure

À la vue des hautes palissades de bois, le doute n'est pas permis. Le chantier du Marché couvert a bien démarré. Même s'il a bénéficié en 92 ans de nombreuses interventions d'entretien et de remises à niveau, c'est la première fois qu'il fait l'objet d'une réhabilitation globale. Parce ce qu'il le vaut bien.



© Bertrand Pichene

Le marché nouveau se prépare

C'est parti pour une année de travaux ! La préparation du chantier est faite. Le lancement des diverses interventions va pouvoir s'effectuer : pose d'échafaudages, début du désamiantage des "menuiseries", interventions sur le réseau électrique, etc. Pour offrir un édifice relooké et modernisé à l'image valorisante.

Novateur pour l'époque, l'édifice en béton armé repose sur 270 pieux -de même matériau- nécessités par la proximité du Morgan. Il a été construit en 18 mois et il faut souligner sa solidité qui lui a permis de rester ouvert sans interruption durant 9 décennies ! Ce qui le distingue d'autres réalisations de la même époque.

Interventions dehors...

Aujourd'hui, relativement dégradé malgré tout, le gros œuvre va faire l'objet d'une requalification complète qui passera par la reprise de l'étanchéité des toitures béton (nouveau revêtement en zinc) ainsi que par la remise en conformité des réseaux. La volonté est également de renforcer la luminosité de l'édifice. Cela nécessitera le remplacement de l'ensemble des 80 fenêtres ainsi que des multiples verrières (600 m²). Et notamment celle du long rail vitré qui marque le centre de la voute centrale et qui retrouvera sa vocation première.

Pour une bonne protection solaire, les ouvertures des façades Sud et Ouest seront équipées de ventelles. Les quatre oculis du plafond reprendront du service afin de susciter une ventilation naturelle. Les volumes de la halle ne permettent pas l'installation d'un système de chauffage. Les deux constructions annexes donnant sur le boulevard Jean-Jaurès vont être également requalifiées (le service Propreté urbaine en sera toujours occupant).

À l'extérieur, les accès piétons seront concentrés sur les portes Est et Sud qui seront remises en valeur pour être bien identifiées. Pour cela, des rampes inclinées PMR définitives seront créées de part et d'autre de l'entrée Sud qui bénéficiera d'un escalier central direct depuis le grand parking. Les portes Nord et Ouest seront dévolues à l'usage des professionnels. C'est pourquoi, côté Philippe-Héron, le quai sera agrandi sur sa partie Est. De fait, l'escalier d'accès au parking du sous-sol devra être déplacé à l'extrémité de ce nouveau plateau.



© Bertrand Pichene

Chiffre**9 M€**

(dont 6 M€ de travaux)

Dimensions**Nef** : 63 X 22 mètres**Hauteur** : 17 mètres**Rez-de-chaussée** : 3 100 m²**Carreau** : 1 243 m²**Sous-sol** : 2 300 m²**Galerie** : 850 m²**Date**

Montage des échafaudages extérieurs : 6 janvier 2025



« Alors que j'étais conseillère déléguée au marché dans le précédent mandat, nous en parlions déjà. Aujourd'hui, le chantier démarre et j'ai la grande chance de le suivre. Ce sera le plus important de l'année 2025 avec objectif de le terminer pour Noël. Mais il est indéniable que c'est un chantier différent des autres car ce bâtiment est singulier, inscrit aux Monuments historiques et situé à la vue de tous. Rendez-vous fin 2025 ! »

Pascale REYNAUD,
Adjointe déléguée au Développement, à la Gestion
du patrimoine et à l'Espace public

...Comme dedans

Les 16 travées latérales des bas-côtés viennent contrebuter les poussées de la voute principale. Elles intègrent les 23 cases de la halle qui seront également retraitées entièrement avec l'ajout d'un faux-plafond technique et de nouveaux blocs enseignes. Il a été décidé également de les clôturer par des rideaux métalliques individuels. Le mobilier reste à la charge des commerçants.

Au sol, les 1 500 m² du carreau seront repeints, tout comme les escaliers, la galerie et le bar. Pour ce qui est des tables en aluminium des étalages elles ont déjà été remplacées il y a quelques années.

En dessous, la partie souterraine du bâtiment aura son sol refait et le cheminement électrique revu. Il y aura la mise en place d'une dalle coupe-feu. Des sanitaires pour les marchands seront créés. Les pièces annexes demeureront espaces de stockage pour les services municipaux (Espaces verts et cantonniers). L'ensemble bénéficiera, bien entendu, d'un ravalement complet. Sous l'autorité de l'architecte des Bâtiments de France, cette réhabilitation sera l'occasion de lui redonner ses teintes d'origine : façades blanc cassé, entrées latérales et pavillons en ocre rouge.

Après 12 mois de travaux, cet édifice patrimonial cher au cœur des Beaujolais retrouvera une seconde jeunesse pour la plus grande satisfaction des professionnels comme de la clientèle.

**LES RÈGLES TEMPORAIRES DE STATIONNEMENT**

Le chantier impacte forcément le stationnement sur la place du 11 Novembre. En effet, les trois premières lignes de parking (adjacentes au Marché couvert) sont réservées aux entreprises en charge des travaux et, sur le reste de l'espace, le marché alimentaire s'y tient le vendredi, le samedi, le dimanche ainsi que le lundi le marché forain. Le stationnement automobile reste donc possible du lundi, 14 h, au jeudi, 19 h (accès par la rue de Thizy et l'avenue Jean-Jaurès). Fonctionnement habituel des parcs clos Marché couvert et Marché Sud (1^{re} heure gratuite).

Infos + 04 74 02 59 51

Place au marché découvert

Sur la base d'une concertation étroite menée durant des mois avec les forains, la Ville a externalisé, depuis le 15 novembre, l'activité Vente de produits frais sur la place du 11 Novembre pendant l'année de travaux.

Le lundi, le marché alimentaire voisine donc avec celui des produits manufacturés (63 abonnés). Ce jour, du fait d'un espace restreint, la priorité a été donnée aux abonnés. Les journaliers peuvent, par contre, venir les vendredis, samedis

et dimanches*. Ils se retrouvent avec les 45 abonnés en produits alimentaires qui ont accepté de se déplacer à l'extérieur. Après un nécessaire temps d'acclimatation, tout le monde a pris maintenant ses marques, composant avec la météo du moment. De nouveaux voisins de stand, des températures variables, une ambiance différente sous les frondaisons, de nouveaux clients... Le ressenti des usagers et des forains est globalement positif.

*Marché temporairement fermé le mercredi.



Marché rue Nationale ©Fonds Gascon



Le saviez-vous ?
Villefranche possède l'un des rares marchés de détail en France à être ouvert 5j/7.



Le Marché bio reste fidèle au poste

Le samedi matin, rien ne change pour le marché biologique qui demeure à l'extérieur, sur le même côté Sud. En 18 années d'existence, ce rendez-vous hebdomadaire a su bénéficier du rayonnement du Marché couvert pour devenir le plus important de la région. Il se compose d'une dizaine de stands de producteurs, transformateurs, artisans et revendeurs qui proposent un large éventail de produits alimentaires labellisés AB. Certains professionnels sont au rendez-vous depuis 2007 ! Cette fidélité trouve son écho parmi une clientèle croissante à l'esprit toujours militant. Certains viennent à pied ou à vélo ; beaucoup apportent leurs emballages, etc.

Zoom sur...

Le service Surveillance du domaine public

- **1 responsable de service**
- **3 placiers** : gestion des marchés et de l'occupation du domaine public en général (fêtes foraines, droits de voirie, droits de stationnement...), collecte des recettes issues du stationnement payant (horodateurs, parcs clos et parkings souterrains)
- **4 ASVP** : contrôle du stationnement payant et stationnements gênants, surveillance de la voie publique en général.

Contact : 04 74 62 60 49

Villefranche a toujours bien marché

Débouché naturel des productions du Beaujolais et de la Dombes, Villefranche a très vite accueilli des marchés en son centre historique⁽¹⁾. Ce type de commerce de plein-air fut particulièrement florissant aux XIX^e et XX^e siècles.

Un marché généraliste

Pendant des siècles, produits de la ferme et autres s'offraient aux clients sur des étals disposés par catégories - tout au long de la rue Nationale. Suite à la démolition des remparts, début XIX^e siècle, tout ce beau monde migra sur la nouvelle place de la Sous-Préfecture et square Etienne-Poulet qui devinrent rapidement places de marché. Une fois par semaine, l'espace se couvrait d'œufs, fromages, volailles, d'articles manufacturés et de quincaillerie. Une autre page de l'histoire caladoise des marchés se tourna avec l'ouverture du Marché couvert en 1933. Les deniers forains s'orientèrent finalement, aux abords de la nouvelle halle, sur la place du 11 Novembre à partir de 1943.



Le marché aux bestiaux

Concernant les bêtes à cornes, les espaces de commerce se divisaient en deux parties bien distinctes. Les vaches laitières étaient parquées dans la « buerie maigre » sur le secteur de la Porte d'Anse.

A l'opposé, les races à viande et les boeufs se trouvaient en secteur Nord. Dès 1817, de riches négociants installèrent leurs bêtes sur l'emplacement du clos dit des Capucins⁽²⁾ que la Ville racheta pour en assurer la gestion. En 1878, une grande halle y sera construite pour la tenue de la « buerie grasse » (capacité : 450 emplacements). Elle sera démolie en 1939. Toutefois, les transactions de bétail perdreront sur la place de la buerie jusque dans les années 1960.

Le marché aux chevaux

La place Claude-Bernard fut, quant à elle, le cadre d'un important marché aux chevaux. Dès 1883, cinq foires annuelles permettaient d'acquérir des représentants de la "plus belle conquête de l'homme". Mais, dans les années 1930, le développement des chevaux "à vapeur" sonna le glas de ces rendez-vous équins.

Depuis 1932, un petit marché alimentaire de proximité offre divers produits de bouche et plantes sur cette même place Claude-Bernard (les mercredi et dimanche).

Le marché aux petits cochons

À une époque, les cochons étaient réunis dans la bouverie grasse. Il n'en était pas de même des portées de porcelets qui firent parfois l'objet d'un marché spécifique lors des foires aux chevaux. Jusque dans les années 1960, il était placé rue Nat', entre la bouverie grasse et la rue Pasteur, au grand dam des riverains gênés par les nuisances occasionnées. (qui durent les supporter jusque dans les années 1960...).



Marché aux bœufs au Promenoir ©Fonds Berthier-Geoffray

Une expression lyonnaise l'affirme :
*« Cela ne durera pas autant
 que le marché de Villefranche ! »*



Marché aux échelles ©Fonds Perrayon

Le marché aux outillages

Les habitants de la région avaient l'habitude de s'approvisionner en échelles, en instruments agricoles et autres ustensiles en bois sur la place Carnot dès la fin du XIX^e siècle. Puis, peu à peu, se sont adjoints les articles de ferronnerie, etc. De 1945 à 1990, ce sera le domaine réservé des produits de démonstration, des bennes de vendange et des articles des brocanteurs.

⁽¹⁾ Une activité facilitée par la franchise accordée aux marchands de Villefranche sous certaines conditions (art. 7 de la charte de 1260)

⁽²⁾ Entre la rue de Belleville et la rue Bointon



Marché aux petits cochons,
 place Claude-Bernard, 1960 ©Fonds Eymin



La buerie, 1960
 ©Fonds Eymin



Les halles centrales de Reims © jacques DRIOL



Entre Reims et Villefranche-sur-Saône, un marché en commun

Au-delà de leurs vignobles, les deux cités possèdent également deux halles commerciales très semblables.

La première d'entre elles a vu le jour dans la capitale de la Marne. Toutefois, à Reims, les halles centrales⁽¹⁾ – dites du Bouligrin – venaient remplacer des bâtiments détruits par la 1^{ère} Guerre mondiale. Plus grandes que le bâtiment de Villefranche, elles furent ouvertes à la population en octobre 1929. Ces halles se singularisaient par leur voûte parabolique en béton aux vastes dimensions⁽²⁾. Le bâtiment novateur disposait de 6 portes latérales, d'un étage en mezzanine et d'un sous-sol. Mais l'édifice fut très vite victime de dégradations techniques qui aboutirent à sa désaffection pure et simple en 1988. Une mobilisation patrimoniale et un classement aux Monuments historiques (1990) le sauvèrent de la destruction.

En contrepartie, la Municipalité décida de sa restauration complète qui dura de 2010 à 2012. Les halles rouvrirent après 24 années de fermeture.

Aujourd'hui, les halles abritent toujours un marché alimentaire⁽³⁾, mais pas que. La mezzanine sert de cadre à des expositions temporaires tandis que le carreau accueille régulièrement des événements récurrents (marchés aux puces, aux livres, aux artisans d'art, festifs, etc.). Un lieu qui combine gastronomie et culture.

⁽¹⁾ Architecte : Emile Maigrot qui a ouvertement inspiré Albin Decoeur, l'architecte de l'équipement caladois.

⁽²⁾ 109 mètres de long / 49 mètres de large / 19 mètres de haut.

⁽³⁾ Vendredi matin (marché bio l'après-midi) et samedi matin.



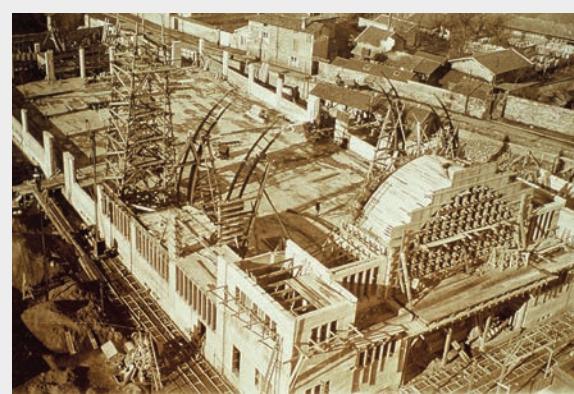
« Pour redonner une seconde jeunesse à ce lieu emblématique de la Calade qui va retrouver ses couleurs d'antan, la Mairie a travaillé en relation étroite avec les commerçants. Cette collaboration a été essentielle dans la mise en œuvre de la requalification d'un lieu qui doit être tout à la fois convivial et fonctionnel. Je les remercie pour leur engagement à nos côtés dans l'aboutissement de ce projet très attendu par nos concitoyens. »

Delphine DUBOST-STIVAL,
Conseillère déléguée aux
Commerces et aux Marchés

ALBIN DECOEUR, ARCHITECTE (1878/1948)

Cet architecte lyonnais conçut les plans du Marché couvert caladois, aidé en cela par l'ingénieur Arnaud Reverdy. Villefranche lui doit aussi l'achèvement des plans de l'hôtel de ville caladois. En effet, il prit la relève de son frère en charge du dossier, Camille Nallet, lorsque celui-ci décéda en 1927. Parmi d'autres réalisations, ce professionnel de l'époque

Art déco fut le créateur en 1930 du garage Lambrechts (55 avenue Foch, Lyon 6^e) surnommé le Palais de l'automobile en raison de sa magnificence. Ses bureaux étaient installés rue Childebert (Lyon 2^e).



LA GARE, LOCOMOTIVE DES MOBILITÉS INTERURBAINES

Depuis l'époque héroïque du Tacot, la gare de Villefranche a su grandement développer son rôle essentiel dans l'offre locale de transports qui aujourd'hui surfe sur le nécessaire développement des transports collectifs.



Fréquentation :

7 100
voyageurs par jour



Les trains du quotidien

Les usagers de la gare de Villefranche sont très nombreux à utiliser quotidiennement cet équipement.

Ils bénéficient de l'engagement fort de la région AURA dont l'organisation du transport régional des voyageurs constitue l'une des missions essentielles⁽¹⁾. Ainsi pas moins de 92 trains font escale en Calade chaque jour de semaine. Les flux caladois totalisent 2,6 M de voyageurs chaque année ! Face à cette affluence, depuis septembre 2024, la Région déploie progressivement des rames grande capacité sur l'axe Mâcon – Valence. 10 rames ont été mises en service en septembre 2024 ; les 9 dernières seront livrées d'ici fin 2026. En plus d'horaires d'ouverture de guichet extrêmement larges (7j/7 en continu), la SNCF, quant à elle,

s'attache à améliorer en permanence les locaux d'accueil. Deux espaces Attente sont à disposition des voyageurs, dont un fut rénové en septembre 2023⁽²⁾. Pour les mélomanes désireux de se dégourdir les doigts, un piano a été installé à demeure depuis juin. Certains espaces de la gare ont été végétalisés afin d'apporter une touche zen. Enfin, en septembre, le souterrain fut rénové avec une remise en peinture complète et la requalification de l'éclairage.

(1) L'institution territoriale consacre 1/3 de son budget - soit près de 1,3 Md €/an en fonctionnement - au TER ainsi qu'aux transports interurbain et scolaire.

(2) 130 K€ financés à 75% par la Région AURA et 25% par SNCF/Gares & Connexions

LA DESSERTE TER EN CHIFFRES

31

inter-régionaux/
jour en semaine :
Lyon Part-Dieu /
Dijon

14

trains/jour en
semaine : Lyon
Perrache / Mâcon

39

trains
périurbains/jour
en semaine :
Lyon Perrache /
Villefranche

8

trains/jour en
heure de pointe :
Lyon Part-Dieu /
Mâcon



SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAINE LYONNAIS

La liaison avec Villefranche s'inscrit dans le projet collégial de SERM conduit avec l'Etat. Une première étape de recensement de labellisation est en cours.

Le principe est le suivant :

- une desserte cadencée au ¼ d'heure en heure de pointe,
- amplitude horaire large : tôt le matin jusqu'à tard le soir, soit 5h / 23h,
- un accès facilité pour l'usager aux différents réseaux et l'amélioration de l'intermodalité.



Bienvenue aux vélos et trottinettes

Incontournables dans la liste des déplacements doux, les vélos ont également toute leur place sur le site de la gare. Pas moins de 3 installations sont réservées aux usagers de la "Petite reine". Des arceaux leur sont dédiés le long du boulevard (flanc Nord de la gare ferroviaire). Côté route de Riottier, une consigne à vélos individuelle⁽¹⁾ est proposée en extérieur par la SNCF aux usagers du train. Et dans les locaux même de la gare, une consigne collective⁽²⁾ située dans la gare elle-même permet d'accueillir 96 vélos. Victime de son succès, elle est aujourd'hui saturée. La Région réalisera une étude sur 2025 pour l'implantation d'une extension de cet équipement.

NB. Les wagons accueillant les vélos ont un logo sur la vitre extérieure. Quant aux trottinettes, il faut les plier pour voyager. Enfin, les lignes 1 et 3 des bus Libellule sont ouvertes aux bicyclettes entre 9h et 16h.

(1) 28 000 € financés par l'Etat

(2) 300 000 € financés à 75% par la région Auvergne-Rhône-Alpes et 25% par SNCF/Gares & Connexions

Cars et trains, objectif commun

Villefranche possède une gare multimodale qui développe une vraie dynamique en termes de modes de déplacement doux. Ainsi, en parallèle des liaisons ferroviaires, cars et bus assurent d'autres trajets qui s'inscrivent dans une parfaite complémentarité au rail.

Via les TER, mais aussi ses réseaux Cars Région et Car Région Express, la Région joue un rôle majeur dans l'irrigation des territoires. C'est notamment le cas de la desserte par autocars du département voisin de l'Ain. 9 fois par jour en semaine, professionnels, scolaires et autres peuvent faire l'aller-retour jusqu'à son chef-lieu, Bourg-en-Bresse. Au fil des 60 kilomètres de trajet, des cités importantes sont également desservies comme la médiévale Chatillon/Chalaronne et le sanctuaire d'Ars.

Le Val-de-Saône n'est pas oublié non plus car le secteur de Trévoux fait partie intégrante du bassin de vie caladois. Avec la Région toujours, il est desservi quotidiennement par 9 rotations en semaine qui rendent grand service aux professionnels venant exercer en Calade. Côté Dombes, c'est la ligne 2 du réseau Saôibus⁽¹⁾ qui permet aux usagers de rejoindre St-André-de-Corcy et sa gare TER en passant notamment par la ZI de Montfray (Fareins). Pour d'autres, le site de Villefranche sert à effectuer des correspondances avec les grandes lignes de train : liaison directe Cars Région Express avec la gare TGV de Mâcon-Loché (1h33 de Paris).

De façon naturelle, la gare constitue aussi le pivot de l'articulation du réseau de bus Libellule⁽²⁾ par lequel transite presque l'ensemble des lignes locales de l'agglomération. C'est d'ailleurs pourquoi l'agence commerciale Libellule est installée dans le grand hall. De même, les Cars du Rhône⁽²⁾ offrent, à partir de la gare, des possibilités nombreuses pour relier les cités alentours (Tarare, L'Arbresle, Belleville, Lyon/Gare de Vaise, haut Beaujolais, etc.).

⁽¹⁾Groupe Transdev Rhône-Alpes / ⁽²⁾Groupe Sytral Mobilités



La sécurité en ligne de mire

Toutefois, les déplacements doivent s'effectuer de façon sécurisée pour être attractifs. C'est pourquoi la Police municipale déploie sur le site une vigilance de tous les instants en parallèle du dispositif de vidéoprotection. Que ce soit en journée ou à l'arrivée des derniers trains, ces agents veillent à ce que chacun puisse se déplacer en toute sérénité. La présence régulière des policiers municipaux, notamment en fin de journée, rassure les usagers et permet de prévenir les comportements à risque, qu'il s'agisse du trouble à l'ordre public ou de la lutte contre les incivilités. Grâce à cette proximité, les policiers municipaux sont en mesure d'intervenir rapidement et de dialoguer directement avec les usagers, favorisant ainsi une meilleure relation police/population.

En bref

L'Almanach du Beaujolais 2025

À l'âge vénérable de 95 ans, cet ouvrage de référence paraît toujours aussi jeune. Parcourir ses quelque 170 pages, c'est s'immerger dans le terroir beaujolais. C'est faire connaissance avec ceux qui le rendent si attachant, c'est admirer ses remarquables paysages, découvrir son passé et son riche patrimoine, ses traditions culinaires et son actualité toujours foisonnante, etc.

Au chapitre des nouveautés : une rubrique jeux 100% locale, la rubrique "un mois, un objet" et une ouverture sur la Dombes. Sans oublier, le lancement d'un tout-nouvel Agenda du Beaujolais - Val de Saône.

Aux Editions Héraclite.

Les Géo-événements 2025

Pour la 9^e année consécutive, le Géoparc Beaujolais, labellisé Géoparc mondial UNESCO depuis 2018, propose aux habitants et aux visiteurs de découvrir le patrimoine de la Terre grâce aux Géo-événements ! En famille, en couple ou entre amis, chacun peut découvrir un Beaujolais encore méconnu qui se cache sous nos pieds, dans les murs des maisons ou dans les vastes paysages. En 2025, la thématique principale est la biodiversité : « Géoparc Beaujolais : l'appel de la nature ».

Au programme : balades commentées, conférences, ateliers, expositions, spectacles...

Retrouvez l'actualité du Géoparc et la programmation des événements sur le site www.geopark-beaujolais.com ainsi que sur la page Facebook.



Construction de l'une des lignes

LE BEAUJOLAIS DANS LE TRAIN DE LA MODERNITÉ

Ligne Villefranche-Tarare,
ligne Villefranche-Monsols et ligne
Villefranche-Port de Frans : 1902/1937.
Les anciennes voies du Tacot font partie
de l'histoire du Beaujolais. Alors, en route !



Gare terminus de Villefranche

Dotée d'un réseau routier étendu et marquée par les guerres napoléoniennes, la France a tardé à développer son réseau de chemin de fer par rapport à ses voisines européennes. Mais la volonté d'unifier le territoire et celle de favoriser le développement économique du pays conduisirent au vote de la loi Migneret (1865) sur les chemins de fer d'intérêt local, puis au plan Freycinet (1879) qui visait à donner l'accès au chemin de fer à tous les Français.

Le progrès devait passer par le rail

Dès 1854, la section Châlon/Saône – Lyon-Vaise de la ligne Paris/Lyon entrait en service (la gare PLM caladoise date de 1857). Dans le Beaujolais, le projet de créer des lignes de chemin de fer – en discussion depuis les années 1860 - fut reconnu d'utilité publique en 1896 et les travaux engagés deux ans plus tard transformèrent le paysage. Le pari était audacieux au vu du relief accidenté des collines du Beaujolais... Mais la volonté politique et la valeur des ouvriers permirent la concrétisation du projet. A Villefranche où se trouvait la gare terminus, seront construits : un viaduc, une gare centrale, une gare de marchandises et un dépôt de machines et matériels. Pour accueillir le train, la rue Victor-Hugo bénéficia d'un élargissement. C'est la Compagnie centrale des chemins de fer et tramways qui acquit la concession du réseau en 1896. A partir de 1898, celle-ci fut déléguée à la Compagnie des chemins de fer du Beaujolais qui avait pour mission la gestion des deux lignes ferroviaires Villefranche-Monsols et Villefranche-Tarare, inaugurées en 1902. L'objectif était de désenclaver les campagnes du Haut Beaujolais et de relier Villefranche au bassin industriel de Tarare.



Départ de Tarare

Une réponse aux besoins de déplacement

De surcroit, une courte ligne urbaine de 2 kilomètres, Villefranche-Port de Frans, est venue s'ajouter aux précédentes⁽¹⁾. Elle servait principalement aux nombreux employés des teintureries et usines de confection.

L'exploitation de ces différentes lignes nécessita l'achat, par la Compagnie des chemins de fer du Beaujolais, de neuf locomotives à vapeur achetées à l'entreprise lyonnaise Pinguely. Transportant marchandises⁽²⁾ et voyageurs, les convois ferroviaires étaient dotés de wagons fermés ainsi que de voitures éclairées et chauffées.

Le réseau beaujolais totalisait plus de 90 kilomètres de lignes. Elles permettaient de proposer quatre allers-retours par jour qui étaient même renforcés les jours de foire ou de fête. Malgré la lenteur des trains – trois heures pour relier Villefranche à Monsols ! –, ils étaient très empruntés (entre 500 et 730 000 voyageurs, selon les années). Toutefois, les retards et les accidents étaient fréquents, comme la collision survenue entre deux trains en décembre 1904 entre Salles et Arbuissonnas.

Chronique d'un déraillement annoncé

Mais problème : la Compagnie des Chemins de fer du Beaujolais était déficitaire (baisse du trafic à partir de 1918). Le Département du Rhône se porta donc acquéreur du réseau en 1923 et le confia l'année suivante à la Régie départementale des chemins de fer du Beaujolais qui en a conservé l'exploitation jusqu'en 1928, avant qu'elle ne soit reprise par les Chemins de fer du Rhône. En définitif, le train du Beaujolais, dit « le Tacot », ne parvint jamais à concurrencer le réseau routier et les lignes disparurent en 1934 (elles furent remplacées par les cars de la Régie départementale). Toutefois, la section Villefranche-Port de Frans fonctionna jusqu'en 1937.

De nos jours, plusieurs ouvrages d'art témoignent encore de cette époque : viaduc et ancienne gare de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, viaduc de Jarnioux, viaduc caladois et gare à l'angle de la rue Victor-Hugo à Villefranche. Ce ne sont là que quelques exemples d'un patrimoine remarquablement préservé que des groupements ont à cœur de promouvoir.

⁽¹⁾ Une 4^e ligne permettait de relier la Bresse et la Dombes (construction du pont métallique de Frans vers 1900).

⁽²⁾ Vin, bois, pierres, etc.

Tourisme et mobilités

Du tacot au vélo

Plusieurs projets émanant de collectivités publiques sont en cours ou à l'étude sur les deux ex. lignes principales afin de les dédier aux mobilités douces (piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite).

Randonner à volonté

L'association des Amis de la Voie du Tacot s'est donné pour mission de faire connaître et d'entretenir la ligne Villefranche-Tarare sur sa portion Villefranche-Sarcey.

Les 24 kilomètres font le bonheur des curieux qui participent nombreux à la Marche annuelle des Amis (12^e édition en 2024).

La rue Victor-Hugo et sa gare



Viaduc de Jarnioux



Halte au Bois-d'Oingt



L'OSV, OFFICE DES SPORTS DE VILLEFRANCHE, UN LIEN ENTRE TOUTES LES DISCIPLINES SPORTIVES



Alain Bacquié, ancien membre du bureau de Calade pétanque durant 25 ans, dont 12 ans de présidence, a été pressenti en avril 2024 pour prendre cette nouvelle présidence. L'OSV assure le trait d'union entre le service des sports de la ville et les 66 clubs adhérents, une activité qu'il prend très à cœur avec une équipe totalement participative.

En 1998, ce père de deux enfants s'investit dans le bénévolat qu'il considère comme un sacerdoce, et est nommé secrétaire à Calade Pétanque où il reste licencié à ce jour. Mais en parallèle, pour ce Caladois d'adoption dès le collège, le parcours professionnel d'Alain Bacquié s'est déroulé notamment à la direction des EHPAD Courajod à Blacé, puis du Château du Loup.

L'OSV exige une écoute au quotidien puisqu'une permanence est assurée du lundi au vendredi à la Maison des associations de l'avenue Saint-Exupéry de 18 h à 19 h 15. Les membres du

bureau présents sauf en juillet et août, accompagnent au fonctionnement, à la mise à disposition d'équipements pour des actions ponctuelles, et gèrent le planning des trois salles de réunion. Ils dispatchent le courrier pour les structures qui ont leur adresse postale au club. L'OSV profite des conseils de l'Office National des Sports auquel il adhère.

Alain Bacquié, dans le souci d'être innovant et de s'impliquer totalement dans sa tâche, a souhaité cette année une « Soirée des présidents » qui a eu lieu au Palais des Sports, afin que tous puissent se rencontrer. De même, un projet associatif est en cours. Les événements 2025, tels que challenge Sport & Culture, la présence au Forum des associations, la rentrée de l'OSV, la rando d'octobre rose, le téléthon, seront au programme. Un site internet, des pages Facebook et Instagram, une adresse mail : osv69@orange.fr, complèteront votre questionnement.

AVF

ACCUEIL DES VILLES DE FRANCE, DEPUIS 53 ANS EN CALADE

Cette structure d'accueil des nouveaux arrivants regroupe cette saison 108 adhérents. Elle était familière à sa présidente Christiane Geray qui fêtera prochainement ses dix ans de mandat. « J'ai beaucoup déménagé en raison du travail de mon époux et je me suis impliquée dans les AVF à chaque fois. A sa retraite, il a voulu revenir dans notre ville d'origine et j'ai tout naturellement contacté l'association de Villefranche », confie Christiane.

L'accueil, l'écoute, le partage et la tolérance sont des valeurs fondamentales ; le bureau très soudé déploie des efforts pour s'impliquer dans des ateliers intéressant le plus grand nombre, les lundis et vendredis, à 14h au local. Des animations ponctuelles se rajoutent dans la semaine avec jeux de société, cafés-rencontres,

cercle de lecture, de dictée, mais aussi peinture, art floral, découverte de jeux, pâtisserie et un atelier cuisine chaque trimestre. Une semaine sur deux, des conversations en Italien et en Anglais, et enfin des sorties Découverte de la région et de Lyon (musées, théâtres, concerts, cinéma, etc.) s'ajoutent à cette longue liste.

AVF : nouvelle adresse
76 rue de la Gare
tél 07 71 81 45 30
Courriel :
villefranche.pdte69@gmail.com



FÊTE DES CONSCRITS®

YVAN BARATIN

PRÉSIDENT DE L'INTERCLASSE EN 5

Les membres de l'Interclasse en 5 sont d'abord membres du bureau de leur propre classe, comme c'est le cas d'Yvan depuis 35 ans, avant d'intégrer l'Interclasse, puis la présidence il y a six ans. Ce Caladois de naissance était déjà de la fête pour ses 20 ans et a communiqué sa passion à ses deux filles, pariant déjà sur son petit-fils né en 2022 !

De sa carrière professionnelle de cadre commercial, il a gardé la rigueur qu'il met au service de ses Conscrits®, un groupe soudé dont la classe 85 fréquenta les mêmes bancs de l'école Lamartine.

« Nous n'aurons pas de centenaire cette année, mais six 90 ans. L'évolution des mentalités se fait ressentir. Nous n'avons peut-être pas entouré assez tôt nos 20 ans qui ne seront que 28 alors que nous fûmes 84 au même âge... Nous aurons des efforts à faire dans ce domaine en composant avec les nouvelles générations et leurs priorités. Néanmoins, lorsqu'ils s'inscrivent, ils viennent avec leurs propres amis, et encore plus facilement si la famille a une solide culture consrite ! Les 30 ans sont davantage dans le coup. Pour l'heure, vive les 20 ans et vive la 5 ! »



VUVIB

PORTEUR LA VOIX DES CYCLISTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CYCLABLE

Créée en 2019, l'association fonctionne de manière collégiale, avec un staff de 9 personnes qui se concertent et décident. Ce groupe, constitué initialement via les réseaux sociaux, comprend aujourd'hui une centaine d'adhérents. Il possède également des antennes à Belleville et à Blacé.

Objectifs : porter la voix des usagers auprès des élus, promouvoir le vélo dans la ville, améliorer la sécurité cyclable.

Adhérents de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), ses membres en sont les représentants sur le Beaujolais. 5 personnes ont aussi une homologation Education nationale. Celles-ci sont mandatées pour sensibiliser les collèges à la sécurité. Elles interviennent aussi pendant la semaine "Savoir rouler" avec les CM2 qu'elles accompagnent lors de la sortie en ville. Conjointement à l'association Mille et Une et à l'Agglo, des journées "Remise en selle" avec (re)apprentissage du vélo ont eu lieu à plusieurs reprises. À chaque fois, une vingtaine de participants.



**Permanence : Espace Barmondière le troisième
mercredi de chaque mois, à 19h.
Page Facebook et site Internet.**

CAF - CLUB ALPIN FRANÇAIS**JACKY CHIGNIER****PRÉSIDENT DU CLUB CLUB ALPIN FRANÇAIS DEPUIS 2023**

Avant d'intégrer le club caladois en 2015, Jacky Chignier, fan de montagne depuis l'adolescence, fut l'un des fondateurs du club escalade du Bois d'Oingt (1995) et au poste de trésorier pendant dix ans.

A Villefranche, le CAF lui a permis de découvrir ses dix disciplines : alpinisme, escalade, randonnée, raquettes, ski de randonnée, cascade de glace, marche nordique, vélo de montagne, canyoning et via ferrata. Responsable de l'Ecole d'escalade pendant 4 ans, il entra au comité directeur en 2017 et sera par la suite, vice-président. Aujourd'hui, il est encore encadrant de randonnées qui

se pratiquent, soit en journée, soit sur plusieurs jours.

Le club comprend 450 licenciés : 55 bénévoles assurent le fonctionnement. L'Ecole d'escalade dispose d'un salarié qui est moniteur professionnel. Elle intègre les enfants à partir de 8 ans (60 cette année). Le CAF est propriétaire d'un site naturel d'escalade à Limas dont il assure l'entretien. Il possède également des créneaux à la salle St-Roch de Gleizé et à l'Escale d'Arnas.

**CAF : 535 avenue Saint-Exupéry.
Courriel : villefranche-sur-saone@ffcam.fr**

**REPAIR CAFÉ**

UNE SECONDE VIE POUR VOS OBJETS

Dans le local du Caveau

Jacques-Higelin (230 rue de la Quarantaine), vous arrivez avec votre petit électronique, machine à coudre ou votre ourlet à réaliser, un vélo, un jouet, etc. Le dernier samedi de chaque mois, à raison d'un objet par personne, les bénévoles vous attendent pour vous aider aux petites réparations ou opérations de couture. Il s'agit d'un lieu d'échange et de partage autour d'un café. Vous passez à tour de rôle car la demande est importante.

L'équipe fonctionne comme une association loi 1901, de manière collégiale, avec sept personnes au bureau. Les nouveaux bénévoles, bons bricoleurs, sont toujours les bienvenus !

Une question ? Envoyez un mail à repaircafevillefranche@gmail.fr et regardez leur page Facebook Repair café Villefranche-sur-Saône.

VILLEFRANCHE, TERRE D'AVENIR !

GROUPE D'OPPOSITION PROGRESSISTE,
ÉCOLOGISTE ET HUMANISTE

Béligny, le quartier (toujours) oublié

Oui, il y a eu les travaux (réussis) à l'école Ferdinand Buisson. Oui, le PLUiH (plan d'urbanisme) prévoit un projet ambitieux pour l'extension de Créacité.

Mais où est le plan d'ensemble qui permettrait de redonner une identité à cette ancienne commune. Tout juste nous annoncions-t-on, encore, une étude !

Peut-on attendre 10 ans avant de commencer à redonner forme à ce quartier qui cumule les handicaps (habitat social dégradé, bruit, pollution...), mais qui dispose aussi d'atouts. Il reste vivant avec ses commerces, il se compose d'immeubles, mais aussi d'une partie pavillonnaire et même quelques îlots remarquables, témoignage de son histoire ouvrière, il est proche de l'entrée de l'autoroute et pas très loin du centre-ville. Comme en atteste notre proposition (à actualiser) de 2020, disponible sur <https://villefrancheterredavenir.fr>, il est possible d'agir vite. Il suffit d'un peu d'imagination et d'une bonne dose de volonté.

Très bonne année 2025 à tous !

Denis Chaumat, Geneviève Jonard.

VILLEFRANCHE AUTREMENT AVEC VOUS

GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

Défendons nos services publics et l'accès aux soins !

La fermeture du centre de soins dentaires de Villefranche-sur-Saône, décidée par la CPAM, est un grave recul pour l'accès aux soins de proximité. Ce centre, rentable et essentiel, permettait aux habitants, notamment les plus modestes, de bénéficier de soins de qualité à un coût juste.

La justification de « difficultés de recrutement » ne tient pas : un remplaçant qualifié avait été proposé, mais sa candidature a été refusée. En réalité, cette fermeture s'inscrit dans une logique de centralisation des services vers Lyon, éloignant encore davantage les soins des habitants de Villefranche et des environs.

Cette décision accentue la désertification médicale dans notre ville, déjà confrontée à une pénurie de professionnels de santé. Trouver un rendez-vous devient de plus en plus compliqué, et pour beaucoup, aller à Lyon représente un obstacle insurmontable.

Nous, élus de gauche, dénonçons cet abandon de notre territoire et défendons un accès égal aux soins. Nous avons interpellé le maire et avons réussi à ce qu'il s'engage sur la question. Nous resterons vigilants sur le sujet et ensemble, continuons à nous mobiliser pour nos services publics et contre les inégalités territoriales !

Marie-Jeanne Ribeiro, Vassili Lici, Michèle Montagnier,
Étienne Allombert.

VILLEFRANCHE DEMAIN

GROUPE MAJORITAIRE, DE LA DROITE ET DU CENTRE

Villefranche, dynamique à bien des égards

C'est encore une année riche en événements qui vient de s'écouler. Cela a un coût, à la fois en moyens humains, matériels et financiers. Mais garder une attractivité et un rayonnement est un enjeu fondamental pour l'avenir du territoire.

Nous sommes la capitale du Beaujolais et le prouvons à chaque instant. C'est un rôle à assumer, à tenir. Le rôle de la commune est de favoriser l'effervescence, de mettre en place des cercles vertueux qui permettent de donner envie de venir sur la ville, à la fois pour y habiter, mais aussi pour y proposer des biens et des services utiles à l'intérêt général.

Après avoir été élu centre-ville le plus dynamique en 2021, notre ville s'est distinguée dans plusieurs domaines cette année : Meilleure baguette du Rhône au nord de la ville, 16^e ville « littéraire » de France au regard de son nombre de librairies par habitant, bien réparties dans tous les secteurs de la Calade, tout comme notre 1^{ère} place au niveau national pour le nombre de magasins spécialisés dans le jeu.

Villefranche est donc une ville dynamique à bien des égards. Ce sont des domaines qui sont présents partout, ce sont des domaines auxquels on a véritablement accès, partout et qui façonnent notre ville d'aujourd'hui.

Villefranche est dynamique, aussi, par ses grands événements. Ce sont eux qui nous rendent attractifs. Alors que le Marathon International du Beaujolais n'a jamais attiré autant de coureurs lors de sa 20^e édition et que les Conscrits[®] approchent à grands pas, ce sont autant d'événements qui attirent à chaque fois des dizaines de milliers de personnes, engendrant des retombées économiques très diversifiées.

Villefranche est dynamique, enfin et avant toute autre chose, par le caractère de ses habitants. Il ne suffit pas d'affirmer son dynamisme, il faut l'incarner. Et ce sont bien nos habitants qui, les premiers, mettent en œuvre cet état d'esprit positif au quotidien. Nos artisans boulangers, nos professeurs, nos éducateurs sportifs et tant d'autres professions sont les visages de cette réussite.

Finalement, c'est un beau symbole, après les fêtes, que d'apprendre que nos jeunes sont demandeurs de jouets et de livres !

Thomas Ravier, Stylite Baudu-Lamarque, Sophie Lutz, Olivier Mandon, Béatrice Berthoux, Pascal Ronzière, Muriel Blanc, Jean-Louis Allix, Martine Glandier, Michel Jambon, Capucine Seive, Benoît Froment, Alexandre Portier, Pascale Reynaud, Didier Moulin, Frédérique Parlier, Kamel Guidoum, Myriam Cadi, Delphine Dubost-Stival, Georges Giffon, Patrick Lièvre, Keziban Aksu-Girisit, Christophe Espasa, Isabelle Gavel, Henriette Court, Aloïs Hamm, Laurence Marceau, Cihan Rayman, Sylvia Pittet, Didier Gibert, Françoise Lafayssse, Laurent Flory, Brigitte Ragot.

Les temps forts

Fête des Conscrits®, tout va se dérouler 5/5 !

Fin janvier, la fête 2025 promet d'être mémorable. Le beau temps est commandé, les salles de banquet sont réservées, les fanfares sont retenues et les smokings sont déjà sur les cintres... Sous la férule de leur président, Yvan Baratin, les 290 Conscrits® de la 5 sont prêts ! Tout comme les 154 Conscrites® qui recevront leur précieux bouquet.



Elles sont Univers'elles !

Du 7 au 20 avril, Villefranche-sur-Saône et son agglomération s'apprêtent à vibrer au rythme de la 1^{ère} édition des Univers'elles, une manifestation collective et inclusive dédiée aux femmes inspirantes. Au programme : théâtre, musique, danse, rencontres, conférences, expositions et cinéma, autour de figures féminines remarquables. Qu'elles soient héroïnes antiques ou contemporaines, icônes ou anonymes, militantes ou artistes, les femmes choisies ont marqué l'histoire par leur audace, leur courage et leur liberté. Une mise en lumière de leurs parcours et de leurs voix uniques.

*Organisation : Théâtre de Villefranche et ses partenaires
Programme disponible en février.*

Livres en liberté

Le printemps s'annonce poétique et joyeux à Villefranche ! Du 8 au 26 mars 2025, nouvelle édition de la Semaine littéraire. Ce 16^e opus du festival sera l'occasion de se rassembler et de fêter le retour du Printemps des Poètes, placé cette année sous le signe de la poésie volcanique !

Au programme : rencontres, conférences, lectures, spectacles, ateliers, contes, concerts pour les petites oreilles... Sans oublier son festif Bal littéraire le 20 mars en collaboration avec l'Espace Pandora (association culturelle basée à Vénissieux) et Radio Calade. De beaux moments à vivre tout au long de cette édition pour célébrer ensemble la littérature sous toutes ses formes !

Organisation : Médiathèque municipale Pierre-Mendès-France et ses partenaires. Programme disponible en mars.



Miss Beaujolais 2025

14 candidates vont vouloir montrer le meilleur d'elles-mêmes pour succéder à la Caladoise Ombeline Chevalier dont le parcours fut exemplaire (Miss Rhône 2024). L'élection est prévue le dimanche 9 février, au Théâtre de Villefranche. Pour le comité Miss Beaujolais, ce sera un retour aux sources, 27 ans après la première édition en ce même lieu ! Thème du gala 2025 : *Flower power*. Billetterie déjà ouverte.

www.missbeaujolais.com



Maison Vermorel
Visites immersives gratuites
Un dimanche et un mercredi par mois
Durée : 1 heure.
À partir de 10 ans.
Inscription sur : www.maisonvermorel.fr

Festival des jeux 2025
Les 11 et 12 janvier
À la salle de l'Atelier et alentours
Par le Lions club Villefranche et Beaujolais

Musée Paul Dini
Au musée comme chez vous
40 ans d'artothèque à Villefranche-sur-Saône
Jusqu'au 16 février
Exposition à l'espace Grenette

Ce qui reste
Expo d'art contemporain
Du 22 mars au 21 septembre 2025
Co-commissariat avec Fanny Robin, directrice artistique du festival Campagne Première.
Espace Cornil

Salon du Mariage
1^{er} et 2 février
Au ParcExpo

Salon Maison & Jardin
Du 7 au 9 février
Au ParcExpo

Le monde des dinosaures
1^{er} et 2 mars
Au ParcExpo

Banquet des aînés
Dimanche 9 mars
Au ParcExpo

Journée nationale du Souvenir
en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
Mercredi 19 mars
Esplanade du Souvenir

34^e Rallye des vignes de Régnié-Durette
21 et 22 mars
Par l'ASAB et la Ligue Rhône-Alpes

+ d'infos sur :
www.villefranche.net

FÊTE DES CONSCRITS®



↓ PROGRAMME ↓



**DIMANCHE 26 JANVIER 2025
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**

VENDREDI 24 JANVIER
Retraite aux flambeaux
Rue Nationale - 20h

SAMEDI 25 JANVIER
Aubade aux Conscrits®
16h - 18h

DIMANCHE 26 JANVIER
Vague des Conscrits®
Rue Nationale - 11h

